

QUESTIONS ORALES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM DU SUD ET CAMBODGE—LA PROPOSITION D'UN THAÏ VISANT UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre au sujet de la déclaration qu'aurait faite aujourd'hui le secrétaire général des Nations Unies? Selon ce dernier, il faudrait absolument convoquer de toute urgence une conférence internationale pour régler la vieille guerre du Vietnam et la nouvelle guerre du Cambodge. Est-ce que la politique du gouvernement consiste à appuyer l'initiative du secrétaire général des Nations Unies ou bien si la politique d'Ottawa se reflète dans la déclaration faite vendredi dernier par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui s'est alors montré très sceptique quant à l'utilité d'une conférence internationale sur ce problème.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'ambassadeur du Canada à New York s'est entretenu avec le secrétaire général des Nations Unies selon les instructions du ministre, comme il l'a dit. Ils ont abordé, en général, la question du Vietnam et en particulier, celle du Cambodge.

Je ne sais ce qu'a décidé le secrétaire général. Je ne sais si la citation du chef de l'opposition constitue le résumé complet de ses propositions. Quant à moi, je devrai évidemment les étudier pour voir si nous pourrions souscrire à ces initiatives en totalité ou en partie.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je ne sais si j'en ai donné un résumé complet. J'ai supposé que le gouvernement, par l'entremise de son ambassadeur aux Nations Unies, aurait été amplement renseigné, même si ce n'est pas mon cas, mais comme l'ambassadeur n'a pas fait connaître au premier ministre le détail de cette proposition, il ne sert évidemment à rien de pousser cet interrogatoire plus loin pour le moment.

AFFAIRES INDIENNES

LE BUT DE L'EMPLOI DE M. WUTTUNEE

M. David Lewis (Yord-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Se propose-t-il de continuer à rete-

nir les services de M. Wuttunee, de la Saskatchewan, en tant qu'Indien, pour essayer de faire accepter aux autochtones la politique fédérale concernant les Indiens, même si M. Wuttunee a été renié par les chefs de bandes et les conseillers de dix réserves dans la région de Battleford?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à l'honorable député, à ce sujet, que M. Wuttunee a été embauché pour une période de trois jours, parce qu'il est avocat et qu'on entendait lui confier l'étude de certains points particuliers relatifs à la révision de la loi sur les Indiens. Peut-être M. Wuttunee est-il un des nombreux Indiens qui appuient la politique du gouvernement, et si, à l'avenir, nous avons besoin de ses services, nous l'embaucherons de nouveau. Nous ne l'avons d'ailleurs embauché que pour trois jours, dans le passé, et il est faux de dire que son nom figure sur la liste de paie de la Fonction publique. De toute façon, nous ne prévoyons pas, pour le moment, devoir l'engager de nouveau.

[Traduction]

M. Lewis: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre sait-il que M. Wuttunee cherche à établir une autre organisation indienne et, si oui, son ministère l'appuie-t-il dans son entreprise?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je sais que M. Wuttunee, comme M. Frank Calder, député indien du Nouveau parti démocratique en Colombie-Britannique, appuie la politique du gouvernement à ce sujet. Je ne peux pas l'empêcher d'en faire part aux Indiens afin de les convaincre que nous nous engageons dans la bonne voie.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire, car le ministre n'a pas répondu à ma question.

Une voix: Voilà la réponse.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, il s'agit bien d'une réponse, mais pas à ma question.

J'ai demandé au ministre si son ministère appuyait les efforts, financièrement ou autrement, de M. Wuttunee en vue de mettre sur pied une nouvelle organisation.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, les associations indiennes sont formées par les Indiens eux-mêmes. Nous reconnaissons les